

# LE - 3EN1 -

## - ÉDITO -

Dans l'éditorial du numéro 175 de la revue Administration et Éducation, Lydie Klucik indique que notre association, pour son 43<sup>ème</sup> colloque annuel, « a fait le choix d'écouter la voix d'acteurs qui sont l'objet de préoccupations permanentes, mais qui – c'est le paradoxe – sont rarement considérés comme sujets, et restent globalement invisibles : les élèves. » Les responsables académiques de l'AFAE vous proposent de partager quelques réflexions sur ce thème.

Matthieu Coste-De-Bagneaux, Dominique Procureur, Jacques Sesboué



**Armel Le Coz**  
Co-fondateur de  
Démocratie  
Ouverte  
Coordinateur  
plaidoyer,  
mobilisation et  
innovation

## Agathe tirée au sort

### Le réveil de la démocratie

Ouverte, continue, représentative, participative, directe... nous habillons la démocratie de mille qualificatifs, au risque de s'y perdre !

Je vous propose de vous raconter une histoire personnelle. Je vais vous parler de ma fille, Agathe, qui a fêté ses 20 ans hier.

J'ai tout de suite vu dans ses yeux qu'il y avait quelque-chose de changé. Quelque-chose qui pétillait. Une lueur nouvelle, que je n'avais encore jamais vue chez elle avant. Il faut dire qu'elle vient de vivre une aventure assez incroyable. Elle

termine tout juste son mandat de députée de l'Assemblée Citoyenne Européenne. Pendant 6 mois, elle a contribué à construire la loi sur l'abolition des frontières, la libre circulation et l'accueil humain inconditionnel en Europe. Cette loi européenne a d'abord été adoptée selon un processus "zéro objection" par les 150 tirés au sort de l'Assemblée, il y a 2 semaines, avant d'être soumise à référendum à choix multiple, via le scrutin au jugement majoritaire, auprès des 500 millions d'Européennes et d'Européens.

Le projet de loi a tellement fait parler de lui, partout dans la société, depuis la pétition qui a déclenché tout ce processus, jusqu'au préféréndum final ! Tout au long de la démarche de co-construction-codécision, elle a d'ailleurs été largement reprise et commentée par

un grand nombre d'influenceurs politiques, dans les vieux JT mais surtout sur twitch et les réseaux sociaux politiques *open-source* (pour rappel, en 2027, Facebook, Youtube, Twitter, Insta, Tiktok et les autres ont été considérés comme des biens communs. Depuis, ils sont gérés démocratiquement par leurs communautés). Il faut dire que les débats étaient vifs et passionnants. Les chiffres d'audimat sont impressionnants : la Starac'ssemblée, cette émission de télé-réalité qui permet de suivre en direct les débats de l'Assemblée Citoyenne Européenne, a été suivie par plus de 150 millions de personnes. Épisode après épisode, chacun a pu se forger une opinion sur ce sujet de société pourtant jugé "explosif" par les observateurs. Force est de constater que la méthode ultra-démocratique utilisée a permis de dépassionner les débats et de faire mûrir dans la société une décision qui a réussi le pari d'être en même temps raisonnable, transformatrice et largement acceptée, puisqu'au final, le référendum a très majoritairement fait ressortir le scénario jugé initialement le plus ambitieux.

Au fil de la construction de cette loi européenne, ma fille s'est bien fait remarquer par son engagement sans faille. En même temps, je ne suis qu'à moitié étonné. Depuis toute petite, elle a une force de conviction et de négociation qui m'impressionne. Je me souviens que déjà à l'âge de 4 ans, à peine un an après sa rentrée à l'école publique démocratique de notre village, elle s'était fait remarquer. Lors de l'écriture collective des règles du jeu de l'école par tous les élèves, elle réclamait un accès avec des horaires réservés aux petits sur les balançoires ! Et elle n'en démordait pas...

Les années suivantes, à chaque assemblée d'école, elle proposait tel ou tel projet commun, tel ou tel changement dans le règlement collectif. Elle a par exemple été très engagée dans le groupe d'élèves qui a réussi à expérimenter puis instaurer dans leur école le principe de faire la moitié de la classe en pleine nature, pour associer les apprentissages à

la compréhension, au respect et à la sauvegarde du vivant. Les nombreuses pratiques d'exercices démocratiques et de coopération au sein de l'école lui ont permis d'acquérir de solides bases pour s'engager ensuite en faveur de l'intérêt général plutôt que de déléguer l'essentiel de son pouvoir de décision à des élus, comme c'était le cas au siècle précédent.

D'ailleurs, lorsque sa tutrice citoyenne tirée au sort lui a été présentée à 15 ans, elle a décidé de tout de suite prendre son année de césure d'intérêt général pour préparer son contrat social personnalisé et s'engager dans une association loi 2031 dont l'objet était de contribuer à la gouvernance démocratique de la rivière Drôme, redevenu un commun.

Certains de ses amis ont décidé d'attendre 20 ou 25 ans pour choisir de devenir majeur et signer leur contrat social personnalisé. Pour elle, ça a été dès ses 15 ans. D'ailleurs, le jour de la signature officielle de son contrat social à la mairie, avec toute sa famille, ses amis, le maire, sa tutrice, l'émotion était palpable. En même temps solennel... et en même temps une fête : un sacré rite de passage vers la majorité. Quand sa tutrice lui a remis sa carte citoyenne européenne et les codes de son compte citoyen en ligne, on pouvait lire la fierté dans ses yeux. Ça y était ; elle pourrait dorénavant s'identifier pour débattre sur les plateformes participatives de sa ville, de sa région, de son pays et de l'union européenne. Accessibles aussi les référendums réguliers à tous les échelons, la possibilité d'être tirée au sort pour des assemblées citoyennes délibératives, le droit d'interpellation via les pétitions, l'accès aux chantiers participatifs d'intérêt général, le cumul de monnaie citoyenne pour rétribuer les engagements conséquents ou encore l'accès aux "bons" pour décider de quels médias financer, quels partis politiques financer et quelles initiatives citoyennes financer avec l'argent de ses impôts.

Bref, quand elle a appris qu'elle avait été tirée au sort pour débattre et voter cette loi sur l'ouverture des frontières, elle a sauté de joie et a préparé sa valise vers

Strasbourg et les studios de l'Assemblée Citoyenne Européenne à toute vitesse. Six mois plus tard, la voilà fière, renforcée, citoyenne active, presque experte du sujet des migrations et de l'accueil humain. Après des centaines d'auditions d'expertes et d'experts, de partis politiques, de réfugiés, d'ONG, de personnalités, elle s'est forgé une opinion solide ! Et elle n'a pas tremblé lorsqu'elle a signé la co-construction des 5 scénarios de lois européennes concernant les conditions d'accueil sur le vieux continent, avec les 149 autres citoyennes et citoyens tirés au sort. Son doigt n'a pas tremblé non plus lorsqu'elle a elle-même voté au jugement majoritaire, en attribuant une mention à chacun de ces scénarios, lors du grand référendum européen, aboutissement du processus de co-construction-codécision dont elle aura été l'une des heureuses protagonistes.

En parallèle, dans d'autres salles, d'autres citoyennes et citoyens d'un peu partout en Europe débattaient eux-aussi d'autres sujets pour lesquels ils avaient été tirés au sort. Tout va mieux depuis que les lois ne sont plus préparées par un petit nombre d'experts, de manière centralisée, dans un parlement, un gouvernement ou une commission. Autant à l'échelle locale que nationale et continentale, à chaque fois qu'un sujet important nécessite une loi ou une réforme, le gouvernement (ou les citoyens directement, par pétition) déclenche la création d'une Assemblée citoyenne dédiée, tirée au sort. On ne connaît plus les goulots d'étranglement que constituaient autrefois les agendas parlementaires débordants. On ne connaît plus non-plus l'influence exorbitante des lobbies qui ont beaucoup moins prise sur un grand nombre de citoyennes et citoyens tirés au sort qu'autrefois sur un petit nombre de décideurs publics qui concentraient les pouvoirs.

Ma fille a pu être députée durant 6 mois, comme un grand nombre de citoyennes et citoyens qui, au-delà d'être formés pour la participation et la coopération

durant tout leur parcours scolaire et citoyen, sont formés, actifs et politisés au bon sens du terme durant leur passage au sein des assemblées locales, nationales, européennes et bientôt mondiales (puisque l'ONU devrait adopter dans quelques mois une résolution et un changement de statut afin de reproduire ce fonctionnement pour les grands sujets qui concernent l'ensemble de l'humanité). Chacune et chacun a désormais l'opportunité de s'intéresser et d'agir dans la cité, pour la société ouverte dans laquelle nous vivons collectivement.

Cette histoire se déroule peut-être en 2035, un peu avant ou un peu après. Peu importe. L'essentiel est d'avancer ici et maintenant vers cette société où ce qui sera normal pour chaque individu, c'est de se poser très tôt la question de sa propre contribution à l'intérêt général. Une société qui offre une grande diversité d'opportunités de s'impliquer au service des autres et de mettre son énergie au bon endroit : là où chacune et chacun pourra contribuer à répondre aux défis écologiques, sociaux, économiques et sanitaires auxquels l'humanité doit faire face. D'ici là, bon courage pour le retour à la vieille démocratie poussiéreuse du XXe et début du XXIe siècle...

*Cet article est une version augmentée d'un texte initialement paru dans Réveiller la démocratie, René Dosière et Gaël Giraud (dir.), Les éditions de L'Atelier, septembre 2022.*

*Nous remercions l'éditeur pour son aimable autorisation.*



**Isabelle Baratte**  
Proviseure au  
lycée Fresnel de  
Bernay

## Un chemin vers l'exercice de la citoyenneté

Le lycée général et technologique Augustin Fresnel est un établissement rural, situé dans une petite ville de l'Eure, Bernay. Il accueille 1100 élèves et étudiants recrutés dans un rayon de trente kilomètres. Neuf spécialités sont proposées en baccalauréat général, trois filières technologiques (STL, STI2D et STMG) et une section de technicien supérieur gestion des petites et moyennes entreprises (GPME). Je tiens à préciser que cet article, sur le thème de l'engagement citoyen des élèves, est une analyse, un point de vue, un partage d'expériences, basé sur des observations et des constats de l'ensemble de la communauté éducative du lycée Augustin Fresnel à un moment donné. Il ne s'agit en aucun cas de remarques prescriptives. Tout d'abord, nous aborderons les effets de la sortie de crise sanitaire sur l'engagement citoyen collectif de nos élèves, puis la volonté des élèves de valoriser leur parcours électif à des fins plus personnelles. Et enfin, nous analyserons les bénéfices apportés par le sentiment d'appartenance des élèves à un collectif, dans la construction de leur citoyenneté.

Nous avons constaté que les protocoles sanitaires successifs depuis mars 2020 et notamment l'interdiction de mixer les niveaux, ont cloisonné les projets pédagogiques et limité l'engagement citoyen de nos élèves dans le cadre scolaire. Depuis la rentrée 2022, le sentiment que la Covid est derrière nous domine et s'accompagne d'une envie chez les enseignants, les personnels, les parents et les élèves de créer et d'innover ensemble. Forte de cette observation, l'équipe de direction s'est particulièrement attachée à croiser les centres d'intérêt, les passions de chacun, révélés pendant la période de confinement. Le développement durable en est l'illustration. En effet, quelques professeurs de l'établissement sont très

engagés dans la vie associative du territoire et les élus au conseil de vie lycéenne (CVL) ont souligné la nécessité d'améliorer leur environnement extérieur, puisque nous leur demandions de stagner le moins possible dans les bâtiments. Ce constat a fédéré des projets communs comme : installer des tables de pique-nique, créer des carrés potagers, avoir un poulailler, comptabiliser les oiseaux du parc arboré du lycée et participer à des opérations de nettoyage de la nature. La notion de plaisir partagé est très forte entre les personnels investis et les jeunes, puisque rien n'est contraint. Un cercle vertueux de la motivation s'instaure : les professeurs partagent leurs centres d'intérêt avec des élèves volontaires qui vont convaincre leurs pairs de les suivre. Ce dynamisme augmente l'envie des enseignants de partager leurs savoirs et de construire des projets. Le bilan des actions menées depuis 18 mois est très encourageant : cinquante-neuf éco-délégués, une trentaine d'adultes parties prenantes, une master classe, 4 conférences/débat et des partenariats tissés avec les acteurs locaux du territoire (associations, sous-préfecture, collectivités territoriales). L'engagement citoyen permet aux élèves, non seulement d'être au service des autres, mais apporte également un bénéfice personnel, non négligeable.

Les épreuves du baccalauréat et notamment le « Grand oral », mettent l'oralité et l'argumentation au centre des compétences attendues à l'examen ; en outre, la plus-value apportée par un mandat électoral (CVL, CAVL, CA, CESC) peut faciliter l'accès aux filières d'excellence du supérieur. Les élèves et les familles en sont parfaitement conscients. Même si ce moteur d'action paraît moins altruiste, moins noble, il contribue toutefois à la mise en œuvre de projets ambitieux qui ont des retentissements positifs sur l'ensemble de la communauté scolaire. Construire le parcours citoyen de chaque élève, nous oblige à individualiser les dispositifs proposés à la filière, les spécialités choisies ou aux centres d'intérêts du jeune. De moins en moins de projets

concernent l'ensemble des élèves de l'établissement. Pour argumenter et débattre avec conviction, nous proposons des projets ciblés, courts, ponctués de temps forts et tournés vers le monde extérieur. Par exemple, l'enthousiasme soulevé par quatre élèves d'option « Droits et Grands Enjeux du monde contemporain » (DGEMC), inscrits sur la base du volontariat à la « Nuit du droit », par leur enseignante. Deux d'entre eux ont été primés par le jury, un autre a été félicité par le procureur pour la qualité de son texte et une élève a remporté une victoire sur elle-même, en surmontant sa timidité. Leur motivation est, au départ, personnelle ; cependant ces quatre jeunes ont accepté, un mois après, de recommencer leur prestation devant leurs pairs. Leur engagement profite ainsi à l'ensemble des élèves de leur groupe et incite les autres à se surpasser. Quant à la citoyenneté, elle est l'objet des sujets de société abordés dans un concours d'éloquence : les violences faites aux femmes, les méfaits des réseaux sociaux sur la jeunesse, la laïcité à l'école et la préservation de l'environnement. L'origine de l'engagement citoyen de nos élèves, peut s'appuyer de mon point de vue, sur une motivation personnelle au départ (Parcoursup/baccalauréat), à partir du moment où le groupe en est à terme bénéficiaire. Former nos élèves à argumenter dans le cadre d'un débat démocratique et dans le respect des valeurs de la République, est le fondement de leur émancipation de notre système scolaire. Afin d'atteindre cet objectif, le sentiment d'appartenance à un collectif, à son lycée est encouragé et porté par la communauté éducative.

L'un des leviers du projet d'établissement est de s'appuyer sur le sentiment d'appartenance des élèves à leur lycée qui est leur lieu de vie, notamment lorsqu'ils sont internes. C'est pourquoi, nous nous efforçons de mettre leurs élus dans une véritable posture de représentant, ce qui implique pour les adultes de renoncer au pouvoir de décider de tout pour eux. Le début de leur mandat est marqué par une première réunion du conseil de vie lycéenne (CVL) dans un lieu officiel

d'exercice de la démocratie, la salle du conseil municipal. Ils sont accueillis par ses principaux représentants, madame le maire et de son premier adjoint chargé de la jeunesse. Leurs propositions et projets sont discutés, construits entre eux (objectifs/actions/moyens) puis présentés à l'équipe de direction lors de réunions trimestrielles. Ils sont guidés dans cette démarche de projet par les conseillers principaux d'éducation qui encadrent, mais ne sont pas à l'initiative des échanges. Il est difficile de mesurer l'efficacité de telles mesures, cependant pour la première fois depuis une dizaine d'année, 2 élèves élus au CVL se sont présentés au CAVL et l'un d'entre eux ambitionne de candidater au CNVL. Le plafond de verre du désengagement des représentants des élèves issus de la ruralité dans les instances académiques et nationales se fissure. L'internat permet également, de développer cette culture d'établissement et facilite l'engagement électif des jeunes, puisqu'ils sont disponibles lors des réunions en soirée. En effet, les 103 internes (9.3% de l'effectif du lycée) sont le principal vivier d'élus dans les instances, notamment au CVL (40% des représentants) et au conseil d'administration (42% des élus). En effet, les internes ont plus d'intérêt que les autres, à contribuer au bien-être de tous puisqu'ils sont contraints de partager leur lieu de vie. Ils forment un sous-groupe social soudé au sein de l'établissement qui est régi par ses propres rituels et instances. Tous les trimestres le conseil des internes est réuni en soirée et débat des sorties culturelles, sportives ou de loisirs envisageables, propose des menus à thème en restauration scolaire ou fait des demandes spécifiques à l'équipe de direction. Ces dispositifs libèrent la parole de nos élèves qui s'émancipent des adultes pour construire leur propre opinion au service de leur collectivité et construisent ainsi leur citoyenneté.

Reposant sur un mixage de gestes symboliques et d'actions concrètes, la démarche que nous expérimentons nous semble porter ses fruits. Elle implique le respect des jeunes qui sont consultés et l'engagement que les autorités analyseront leurs propositions qu'ils

produiront avec rigueur et que celles-ci seront mises en œuvre dans la mesure où elles n'entrent pas en conflit avec les obligations institutionnelles ou des contraintes matérielles indépoussables.



## **Parlons des élèves... Et si on les écoutait n°**

175 – 2022/3

Coordonné par : Geneviève GAILLARD, Isabelle KLÉPAL,  
Lydie KLUCIK

[Voir les résumés des articles](#)

Éditorial Lydie KLUCIK

### Partie 1 : PROBLÉMATIQUE, CONTEXTUALISATION

- Elève au singulier, élèves au pluriel : le pari éducatif d'une école qui écoute ses publics, Aziz JELLAB
- Elève au singulier, élèves au pluriel : de qui parlons-nous ? Gérald CHAIX
- Retrouver la parole des élèves. Un défi pour l'historien de l'éducation ? (XIXe-XXe siècles), Jean-François CONDETTE
- Table ronde : Et si on écoutait les élèves ?

### Partie 2 : ENTENDRE LES ÉLÈVES ET LES ÉTUDIANTS, UN ENJEU DE BIEN-ÊTRE SCOLAIRE

- Les représentants des élèves : une démocratie à réinventer ? Christine MONNIN, Yves ZARKA
- Nouveaux modes de communication : jusqu'ou peut-on écouter les élèves ? Fabrice PELLETIER, Héléna PRUDHON
- Accueillir la parole des élèves dans la classe : discussion, coopération, responsabilisation, Émeline PORTHÉ, Sarra DRIDI
- Table ronde : Bien-être et mal-être des élèves : quelles réalités ? Quelles solutions ?
- Écouter et prendre en considération l'élève pour développer son bien-être, Line NUMA-BOCAGE
- Des élèves fragiles : quels besoins ? Quelles réponses ? Christophe MARSOLLIER
- Les laboratoires de la persévérance scolaire, Stéphanie DEBLAERE
- La mixité à l'école doit-elle être (re)questionnée ? Antoine BRÉAU
- Devenir étudiant à l'Université en 2022, Isabelle DEMACHY, Françoise MOULIN CIVIL
- École, élèves des milieux populaires et conflits de loyauté, Jean-Paul DELAHAYE
- Grande pauvreté et réussite scolaire. Les possibles ! Marie-Aleth GRARD

### Partie 3 : APPRENDRE DES APPRENANTS, UN ATOUT D'EFFICIENCE PÉDAGOGIQUE

- Comment soutenir l'engagement des élèves dans leurs apprentissages ? Benoît GALAND
- Culture juvénile, culture scolaire, Élisabeth SCHNEIDER
- L'avis scolaire des élèves : un atout indispensable dans l'évolution du système éducatif, Frédéric MIQUEL
- Apprendre de l'expérience scolaire des apprenants, Nadia ROUSSEAU